

MAIRIE
de
CROISY SUR EURE

DELIBERATION
REUNION DE CONSEIL DU 7 AVRIL 2016

Le sept avril deux mil seize, à dix-sept heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Michel de Monicault, maire en présence de M Cheux trésorier de Pacy sur Eure.

Étaient présents : Luc Baudry, Marcel Boucher, Jean-François Carrière, Eulalia Labarre, Hervé Moinet, Jacky Sabourin, Julie Taccoen
Pouvoirs : Ariane de Lavilléon à Jacky Sabourin, Marie Annick Le Bournault à Eulalia Labarre, Cyril Garreau à Jean Michel de Monicault

J. Taccoen a été nommée secrétaire

Date de convocation : 26/03/2016

Date d'affichage : 26/03/2016

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 09 pour le compte administratif et 11 pour le reste de l'ordre du jour

1. **Approbation** à l'unanimité du compte rendu du 04 mars 2016

2. **Informations préalables au vote du budget**

a. Les points importants survenus depuis le dernier conseil sont les suivants :

- Fonctionnement dépenses :
 - Confirmation de la DGF : 11 469 € (diminution de 4 363 €)
 - Travaux en régie : 14 000€ au lieu de 10 000€
 - Subvention des associations 2 690 € au lieu de 2 650 €
- Fonctionnement recettes :
- ✓ Ajustements des recettes
 - Taxes foncières et d'habitation : augmentation des bases de 2 400 € vote des taux à réaliser : comme proposé à la dernière réunion 2%, soit 2 140 €
 - Prix pour la 3ème fleur 1600€
- Investissements dépenses :
- ✓ Ajustements des dépenses pour la nouvelle mairie :
 - Réalisation de l'auvent au bout de l'atelier : 2 500 €
 - Travaux de reconsolidation du plafond salle du conseil (solive fendue) 3 000 €
 - Introduction des frais d'architecte : prévisionnel de 3 000 € : consultation en cours de trois architectes

- Dépenses ERDF de déplacement du compteur EDF : 2746.80 € TTC
- Financement de l'audit énergétique : 1 300 €
- ✓ Financement des modifications du PLU : 1 100 €
- ✓ Réalisation du terrassement et aménagement du site cinéraire 4 377, 22€
Nota : suite à la demande de l'agence routière de Vernon et de la direction des transports scolaires de la CAPE, les travaux qui sont demandés se montent à 11 300 € TTC. Ces dépenses ne sont pas prises en compte dans le budget de cette année.
- Investissements recettes :
 - Taxe d'aménagement 6 905 € au lieu de 5 000 €
 - FIPFHP : dossier envoyé mais pour l'instant pas de validation du montant calculé de 48 500 €
 - confirmation de la subvention des amendes de polices accordée (13 000 €)
 - Aucune subvention pour les travaux d'isolation thermique
 - Fondation du patrimoine : les estimations des dons reçus et de ceux qui pourraient arriver cette année et en 2017 sont au minimum de 10 000 €. Il faudra cependant que tous les travaux de restauration extérieure des façades et de la place soient terminés pour toucher le versement. Cette recette pourrait n'arriver qu'en 2017 !
- ✓ La subvention CAPE de 3000 € fera aussi l'objet d'un versement, après que tous les travaux de restauration extérieure seront facturés.
- ➔ Le budget est équilibré, après virement de l'excédent de fonctionnement (55 491 €) en investissement et introduction des aides apportées par le FIPFHP de 48 500 €, ce budget s'équilibre sans augmentation des taux et sans emprunt : il permet de finir les travaux de l'extension mairie.
La discussion porte sur la nécessité d'équilibrer cette baisse de DGF par une hausse raisonnable des 3 taxes d'imposition. (2%)

2) Vote du compte administratif 2015

Le premier adjoint présente au conseil le compte administratif 2015 qui se résume comme suit :

a. dépenses de fonctionnement : total réalisé, **293 477.97 €**

- charges à caractère général : 50 423.32 €
- charges de personnel : 60 893.24 €
- opération d'ordre entre section : 123 672.08 €
- autres charges de gestion courante : 47 181.50 €
- charges financières : 6 715.83 €
- charges exceptionnelles 4 592.00€

b. recettes de fonctionnement : total réalisé, **335 324.38 €**

- atténuation de charges : 1 644.10 €
- opération d'ordre entre section : 22 550.58 €
- produits de services : 1 101.00 €
- impôts et taxes : 161 376.00 €
- dotations et participations : 30 336.63 €
- autres produits de gestion courante : 200.00 €
- produits exceptionnels : 118 116.07 €

c. dépenses d'investissement : total réalisé, **355 210.02 €**

- remboursement d'emprunts : 17 341.41 €
- achat matériel : 10 056.00 €
- PLU : 17 800.52 €
- Extension mairie : 293 889.61 €
- Trottoirs route de Ménilles : 16 122.48 €

- d. recettes d'investissement** : total réalisé, **350 713.03 €**
- opération d'ordre entre section : 13 672.08 €
 - emprunt (ligne de trésorerie) : 100 000 €
 - vente terrain route de Vaux : 110 000 €
 - non affecté : 22 583.88 €
 - subventions d'investissements : 104 457.07 €

**Le maire ayant quitté la salle, le 1^{er} adjoint Luc Baudry prend la présidence de séance pour le vote du Compte administratif.
Le conseil, après délibération vote à l'unanimité le compte administratif présenté.**

3. Vote affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015

Le maire, ayant repris la présidence de la séance, remercie le conseil de sa confiance et demande de voter sur les affectations de résultat

Le conseil, après délibération, vote à l'unanimité l'affectation en réserve en investissement de la somme de 15 637.86 €, et le report en fonctionnement de la somme de 52 087.54 €

4. Vote du compte de gestion

Le maire demande au conseil de bien vouloir approuver le compte de gestion 2015 certifié par la Trésorerie Générale le 16 février 2016 et par M. Cheux, Trésorier de Pacy sur Eure, le 19 février 2016. Ce compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

5. Vote du budget primitif 2016

Les chapitres sont déclinés article par article pour les différentes sections du budget.

a. dépenses de fonctionnement : total proposé, **247 744.54 €**

- charges à caractère général : 60 743.39 €
- charges de personnel : 53 140.00 €
- dépenses imprévues : 2 590.15 €
- virement à la section d'investissement : 55 491.00 €
- opération d'ordre entre section : 13 673.00 €
- autres charges de gestion courante : 54 797.00 €
- charges financières : 7 310.00 €

b. recettes de fonctionnement : total proposé, **247 744.54 €**

- excédent de fonctionnement : 52 087.54 €
- atténuation de charges : 7 500.00 €
- opération d'ordre entre section : 0 €
- produits de services : 2 150.00 €
- impôts et taxes : 165 993.00 €
- dotations et participations : 17 132.00 €
- autres produits de gestion courants : 400 €
- produits exceptionnels : 2 482.00 €

c. dépenses d'investissement : total proposé, **282 773.00 €**

- opération d'ordre entre section : 0 €
- remboursement d'emprunts : 117 983.00 € (dont 100 000 € ligne de trésorerie)
- Aménagement cimetière : 2 400.00 €
- PLU : 4 220.00 €
- extension mairie : 155 750.00 €
- matériel informatique : 2 000.00 €
- éclairage public route de Vaux : 420.00 €

d. recettes d'investissement : total proposé, **282 773.00 €**

- solde d'exécution d'investissement reporté : 16 962.14 €

- opération d'ordre entre section : 13 673.00 €
- Dotations fonds divers : 48 896.86 €
- subventions d'investissements : 145 750 €
- vente de terrain : 2 000.00 €
- virement de la section de fonctionnement : 55 491.00 €

Le maire met au vote le budget 2016 présenté. Le conseil adopte à l'unanimité ce budget primitif 2016, en y intégrant les modifications apportées par M le Percepteur. Le conseil vote le budget en confirmant l'augmentation de 2 % des recettes fiscales des taux d'imposition des 3 taxes (TH, TFB, TFNB) .

Les recettes fiscales de la commune se présentent comme ci-après :

BASES 2016	TAUX	produit
336 700	7.98	26 869.00 €€
577 500	13.88	80 157.00 €
13 600	40.08	5 451.00 €

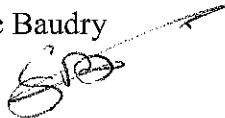
112 477.00 €

Signatures :

Jean-Michel de Monicault



Luc Baudry



Jean-François Carrière,

Marcel Boucher,



Cyril Garreau
Pouvoir à JM. de Monicault

Eulalia Labarre

Ariane de Lavilléon
Pouvoir à J. Sabourin

Marie-Annick Le Bournault
Pouvoir à E. Labarre

Hervé Moinet,

Jacky Sabourin.



Julie Taccoen